

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS.... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS.... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Dimanche 20 Novembre 1870

LA GUERRE

Par décision de la délégation du Gouvernement de la défense nationale à Tours, les commandements militaires régionaux sont supprimés.

Les généraux commandant les divisions et subdivisions territoriales reprendront leurs attributions ordinaires.

On sait que ces commandements qui formaient un nouveau rouage administratif entre le ministère de la guerre et la 22^e division militaire étaient une création de l'empire. Ils étaient au nombre de six, savoir : Paris, Lyon, Nancy, Tours, Lille et Toulouse.

Trois avaient été précédemment supprimés par le gouvernement déchu, à la demande de la Commission du Budget.

La nouvelle suppression réalise une notable économie en même temps qu'elle simplifie les rapports de l'administration militaire.

Un décret du Gouvernement de Tours met à l'ordre du jour de l'armée les régiments des mobiles de la Dordogne, de la Sarthe, les 3^e et 6^e bataillons de chasseurs à pied et le cinquième régiment de marche d'infanterie.

Ces troupes se sont particulièrement distinguées aux derniers combats livrés près d'Orléans.

Le membre du Gouvernement de la défense nationale, ministre de l'intérieur et de la guerre;

Considérant que l'emploi de plus en plus fréquent des fortifications passagères dans la guerre actuelle rend nécessaire d'accroître les moyens de terrassements mis à la disposition des troupes en campagne;

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. — Des outils de terrassier, pelles, pioches, haches et serpes, seront distribués aux troupes d'infan-

terie, à raison de 10 pelles, 10 pioches, 2 haches et 2 serpes pour 100 hommes, pour être portés alternativement par les hommes de chaque compagnie.

Art. 2. — Les parcs de corps d'armée conserveront leur organisation actuelle, et serviront de réserve pour assurer la fourniture des outils divisionnaires.

Art. 3. — Les parcs d'armées comprendront 20,000 outils au lieu de 10,000.

Art. 4. — Les directeurs de l'infanterie et du génie sont chargés d'assurer, dans le plus bref délai, l'exécution du présent arrêté.

La délégation du Gouvernement de la défense nationale,

Décrète :

Art. 1^{er}. — M. Charles du Bouzet, actuellement préfet à Oran, est nommé commissaire extraordinaire dans les trois départements de l'Algérie.

Art. 2. — Les pouvoirs provisoirement attribués par le présent décret au commissaire extraordinaire, sont les pouvoirs donnés au gouverneur général civil dans notre décret du 24 octobre dernier.

Art. 3. — M. Alexis Lambert est nommé préfet du département d'Oran, en remplacement de M. Charles du Bouzet, appelé aux fonctions de commissaire extraordinaire.

Fait à Tours, en conseil de Gouvernement, le 16 novembre 1870.

On va compléter le plan de la défense de Nantes, par la mise en position de 40 canons de marine, empruntés aux arsenaux de Brest et de Lorient.

Nous avons dit que M. Chauvin, instituteur à Cussey-sur-l'Ognon (Doubs), a été fusillé par les soldats prussiens.

Une demande de secours ayant été immédiatement formée en faveur de sa veuve, M. le ministre de l'instruction publique y a répondu par la lettre suivante, adressée à M. l'inspecteur d'Académie de Besançon :

— Mon Dieu! c'est donc fini! mon père est mort! Mon père, qui m'aimait tant!... Il m'avait écrit qu'il viendrait me chercher, que j'irais avec lui, je l'attendais... Et maintenant, il ne viendra jamais! jamais!...

Les deux Corbeaux écoutaient sans rien dire ces plaintes d'un cœur désolé; elles savaient qu'il faut laisser de telles douleurs s'apaiser d'elles-mêmes, et que toutes les consolations sont impuissantes dans de pareils moments. Elles réfléchissaient tranquillement à ce qu'elles allaient faire de Gabrielle, et calculaient le moyen de lui faire du bien avec le moins de dépense possible. Ces femmes n'avaient cependant pas l'âme méchante et dure; mais elles avaient tant vu de funérailles, elles avaient assisté à de si terribles scènes de désolation et de deuil, qu'elles étaient blasées sur l'expression de toutes les douleurs humaines.

— Allons, mon enfant, dit Véronique, il faut se résigner à la volonté de Dieu. Depuis la résurrection de Lazare, on n'a vu aucun trépassé revenir au

Tours, 10 novembre 1870.

Monsieur l'inspecteur,
J'ai l'honneur de vous donner avis que je viens d'accorder, conformément à votre demande, un secours de 200 fr. à Mme Chauvin, veuve de l'instituteur de Cussey-sur-l'Ognon, tué par les soldats prussiens.

M. le ministre de l'instruction publique s'empresse de donner à Mme Chauvin ce témoignage de sa douloureuse sympathie.

Le délégué du ministre de l'instruction publique, Ch. SILVY.

L'ACTION IMMINENTE

Les dépêches de Berlin mettent une certaine complaisance à annoncer que le quartier général est parfaitement avisé des intentions du général Trochu, lequel prépare une grande sortie.

Pour des gens qui s'entendent si bien à l'espionnage, la découverte est mince.

Certes, le gouverneur de Paris médite et combine une opération offensive importante; il y a longtemps qu'il s'en occupe.

Plus l'attaque tarde, plus nous de vons avoir confiance.

Le général Trochu temporise pour mieux assurer le succès qu'il espère.

Sur la Loire, également, nos armées vont se trouver en face de l'ennemi, et, sans trop s'avancer, on peut dire qu'ailleurs encore nos soldats se préparent à une lutte prochaine, imminente, peut-être déjà engagée.

Comme à Paris les Allemands auront affaire à des adversaires prudents.

Ils n'ont plus la chance d'avoir devant eux des commandants en chef chez qui l'aveuglement le disputait à l'inéplie, à l'incurie, desquels ils doivent les trois quarts de leurs succès.

La jeune armée française, encouragée par les récents avantages remportés, saura ramener la victoire sous ses drapeaux; elle sait qu'elle combat pour le salut de la France; elle se montrera digne de cette mission. Les événements justifieront l'espérance qu'a mis en eux la patrie trahie, vaincue,

mais pleine de courage et de confiance dans l'avenir.

LE POINT NOIR

Tours, 18 novembre.
Le ministre de Russie a remis hier au délégué des affaires étrangères, à Tours, la circulaire du prince Gortschakoff.

Londres, 18 novembre.

Le *Times* dit: « On ne permettra pas à la Russie d'augmenter les complications actuelles. La Russie s'est placée dans la position d'un ennemi public. »

Le *Standard*, ne voyant aucune chance de solution pacifique, demande que l'on se prépare immédiatement pour la guerre.

Le *Daily-News* publie un télégramme de St-Pétersbourg, du 17, suivant lequel on croit que le différend pourra s'arranger pacifiquement. Néanmoins, la Russie est prête, si la guerre est nécessaire.

Berlin, 17 novembre.

On admet que la Russie et la Prusse exerceront une action commune en cas de guerre.

Le *Telegraph* contient une dépêche de Vienne, du 17, Mentionnant le bruit que l'Autriche se préparait à envoyer 300,000 hommes sur les frontières de l'Est.

On manque de Florence:

On assure que l'échange des communications entre les signataires du traité de 1836 est continué.

L'*Opinion* dit: « Jusqu'à présent il n'a pas été décidé d'envoyer de réponse collective. »

Ou assure positivement que M. Paget, ministre anglais, est allé à Rome uniquement pour affaires privées, sans aucun but politique.

L'attitude énergique de l'Angleterre et de l'Autriche, contre la dénonciation, a produit une grande impression.

Vienne, 18 novembre.

Le journal l'*Abendpost* dément catégoriquement le bruit de prétendus armements de l'Autriche.

parce que nous savions que vous n'aviez pas besoin de nous; mais cela n'empêchait pas que l'on s'intéressât à ce qui vous regardait. Nous vous avons vu toute petite.

Gabrielle releva la tête et dit avec une grande émotion:

— Je sais! Je me souviens encore du jour où vous m'avez menée au couvent dont ne suis sortie que ce matin. Il y a douze ans de cela. Mais avant, je ne me rappelle rien; je ne me rappelle ni ma mère, ni mon père, que je viens de perdre: vous les avez connus, vous!

— Oui, mon enfant, répondit Suzanne, c'était des gens bien à plaindre.

— Sainte-Vierge, ils eurent des malheurs?

— Le plus grand de tous: ils étaient nobles comme le roi et pauvres comme Job.

— Je croyais que la noblesse était un avantage et que l'on pouvait être heureux quoique pauvre

— Oui, quand on peut travailler.

La Presse annonce que le ministre Patocki aurait offert sa démission au Cabinet.

Pétersbourg, 18 novembre.

Un article du *Journal de St-Pétersbourg* dit que la Russie ne pouvait pas attendre pour dénoncer le traité de Paris, qu'une entente fut établie entre les puissances européennes réunies en congrès. Dans une question aussi urgente et aussi vitale, la Russie ne peut rester enchaînée dans une situation impossible, qui va toujours en empêchant.

Selon le *Journal de St-Pétersbourg*, la circulaire russe n'implique pas l'annulation du traité de 1856. L'Angleterre peut faire pour la Turquie ce qui a été fait pour la Belgique (dont la neutralité est garantie par des puissances) et ce qui a été fait pour la Russie.

Il y a, continue le journal, des dangers intérieurs pour la Turquie, si elle n'a pas des relations amicales avec la Russie, sans lesquelles les chrétiens de l'empire turc ne sont pas rassurés.

La Russie saura apprécier l'appui loyal que lui prêtera l'Autriche, dans cette question vitale. L'Autriche sait très bien que ses difficultés intérieures ont commencé du jour où elle a perdu l'amitié de la Russie. Les deux empires gagneront beaucoup à apprécier justement deux intérêts réciproques.

La manœuvre est claire : la Russie menace la Turquie, cherche à calmer l'Angleterre et fait les yeux doux à l'Autriche.

Cela suffira-t-il pour empêcher l'entente entre ces puissances ?

Nous en doutons.

DOCUMENTS COMMUNIQUÉS

Le *Bulletin officiel* de la délégation du gouvernement de Tours, publie les faits suivants :

Le Gouvernement vient seulement de recevoir en communication la pièce suivante, datée de Soissons, le 28 octobre, et signée par un des membres de la Commission municipale :

Blessures faites à un factionnaire prussien.

PROCLAMATION

A nos concitoyens,

Jusqu'ici la population soissonnaise s'est montrée calme, et nous avons droit de compéter qu'elle continuera à comprendre la situation et les devoirs qu'elle impose.

Cependant, un malfaiteur, que nous ne pouvons croire être de notre ville, s'est livré,

Mais votre père s'appelait le vicomte de Lescale, pour son malheur ; que voulez-vous qu'il fit ? Il vivait tant bien que mal des revenus d'une petite terre, lorsqu'un procès le ruina de fond en comble. Alors, il vint à Marseille pour essayer de faire quelque chose ; mais un Lescale, négociant, commis, cela était-il possible ? On lui avait promis une charge, il ne l'a pas ; et comme il ne faisait pas bonne figure dans le monde, toute sa noble parenté l'accueillait avec des airs de pitié pires que tout le reste pour un homme de cœur.

Votre mère, qui était fière, ne put supporter ces chagrins-là : elle tombe malade, et, comme nous demeurions dans le voisinage, nous allâmes la soigner sur la fin...

Pauvre dame, elle mourut le beau jour de Pâques.

Votre père, qui l'aimait uniquement, en eut une grande douleur, il passa plusieurs jours enfermé, ne voulant plus se montrer au monde, et le monde le laissa et l'oublia dans son mal-

cette nuit, à un acte d'hostilité envers un factionnaire prussien.

De tels faits ne sont pas seulement condamnables, ils peuvent amener des représailles et des rigueurs qu'il importe à tous de conjurer.

Ne nous avons trop de confiance dans la loyauté de nos concitoyens et la sentiment du devoir qui les anime pour douter un instant de leur concours et de leurs efforts afin d'empêcher à l'avenir le renouvellement d'un pareil acte.

Il importe, dès à présent, de signaler à la réprobation publique le nom des hommes qui se sont faits, en de pareils termes, les auxiliaires et les porte-paroles de la police des ennemis de la France.

Voici les signatures dont est revêtu cet acte de complaisance anti-patriotique : H. Salleron, président; Choron, Dumont, vice-présidents; Sorin, Pépin, Em. Fossé, Darousse, L. Poujol, Bodelot, G. Decelle, O. Fournier, Missa, Sieyes, Alph. Lemaire, Despières, J. Leroy, Journaud, Eug. Rigaux, Mareotter, Poidevin, Quint.

Cette pièce a été publiée, le 8 novembre, par l'*Argus Soissonnais*, qui a pour gérant l'un des signataires, et nous avons le regret de constater qu'elle n'est suivie d'aucun acte constatant qu'aucune de ces signatures ait été surprise ou supposée.

Hier, à eu lieu, dans un des cafés de la ville de Tours, une véritable scène de désordre, à la suite de laquelle M. Charles Lullier, qui en remonte toute la responsabilité, a été mis en état d'arrestation sur l'ordre du ministre de l'intérieur et de la guerre.

Les lignes suivantes du *Constitutionnel* de Tours, se rapportent sans doute au fait signalé par le *Bulletin officiel* :

Un regrettable incident s'est produit hier au café de la Ville. Un individu portant un uniforme de colonel est entré dans l'établissement à l'heure où un grand nombre d'officiers de tous grades, et même un général, s'y trouvaient réunis. Ce nouveau venu s'est permis sur le compte de l'armée des propos injurieux et provoquants. Les officiers se disposaient à faire justice de cet énergumène, mais leurs chefs les ont retenus. C'est alors qu'un consommateur sans uniforme s'est levé; avec l'aide de quelques autres personnes, sans que les officiers s'en soient mêlés, on a jeté dehors le prétendu colonel.

M. Charles Lullier est un ancien officier de marine, fort connu à Paris.

M. Lullier, l'année passée, avait provoqué en duel M. Granier de Cassagnac fils; sur le refus de celui-ci, M. Lullier le souffla.

Il fut condamné pour ce fait à plusieurs mois de prison.

Un décret du Gouvernement de la défense nationale règle la nomination des grands rabbins et rabbines.

Les ministres du culte israélite ne seront plus nommés par les Consistoires ; doréna-

vant, ils seront élus par une assemblée des délégués choisis par les électeurs israélites.

La durée des fonctions des membres des Consistoires est réduite de six à quatre ans.

LES PRUSSIENS DANS L'EST

On mande de Dôle :

L'ennemi a complètement abandonné le terrain au nord de Dôle, se retirant sur Pesmes et Besançon. Il n'y aurait plus un seul Prussien dans les cantons de Montmirey, Gondrey et Dampierre.

Saint-Jean-de-Losne serait occupé par 2,000 ennemis.

Rien de précis du côté d'Auxonne.

L'annonce de l'arrivée d'un corps ennemi sur Dôle, par la rive gauche de la Saône, passant par St-Symphorien, pourrait être fausse. Une reconnaissance poussée jusqu'à Champvans n'a rien vu.

Hier, à 11 heures du matin, les Prussiens ont envoyé sur Auxonne 10 bombes qui ne sont pas arrivées jusqu'aux murs.

La ville a répondu, avec succès, et depuis, ils se contentent de nous observer, à une distance de 800 mètres des Grand'Gardes.

Ils sont installés sur la voie du chemin de fer, et dans la fabrique de M. Roux, de Villers-les-Pots.

Nous n'avons vu personne de ce village. Athé, Poncey, la Marche sont évacuées.

L'ennemi a mis le feu à Vonges, aux bois destinés à la fabrication de la poudre. Hier, à Champdotre, les Prussiens étaient 1,500 et 1,000 à Varanges qui, à 2 heures et demie, se sont dirigés sur St-Jean-d'Losne. On prétend ce dernier point occupé.

LE TUNNEL DE NANTEUIL

Nous avons dit dernièrement que le tunnel de Nanteuil, entre Paris et Soissons et par conséquent sur la ligne de communication prussienne du Nord avec l'armée qui assiège Paris, s'est subitement écroulé.

Les Français avaient eu la bonne idée de faire sauter le tunnel en question, qui a été, depuis le commencement de l'investissement de Paris, un des grands sujets de préoccupation du quartier général prussien.

Des efforts inouïs ont été faits pour le rendre de nouveau à la circulation. Ces efforts étaient sur le point d'aboutir, lorsque le 9 novembre, à 9 heures du matin, toute la partie rétablie s'est effondrée avec un bruit épouvantable.

n'y envoie que des afflictions. Que sa volonté soit faite.

Gabrielle avait écouté ce récit avec une morne attention. C'était la première fois qu'elle entendait parler des malheurs de sa famille ; jusque-là elle s'était cru la fille d'un bon négociant dont la position modeste et heureuse ne pouvait être sujette à aucun revers.

Elle n'avait eu d'autre chagrin que celui d'être séparée de son père depuis tant d'années, et elle attendait avec un espoir impatient le moment où il l'appellerait enfin près de lui. Quand elle apprit qu'il était mort loin d'elle, après une vie dure et misérable, quand elle se vit ainsi seule au monde, et sans autre appui que ces deux femmes qui étaient bonnes pour elle, mais dont l'âge, la physionomie et les manières lui causaient un sentiment secret de répulsion et d'effroi, elle tomba dans une douleur passive et muette qui ressemblait à la résignation.

— Ça, venez près de moi, lui dit Suzanne en la voyant plus calme ; nous allons aviser à vous faire un petit

des ouvriers et les soldats ont à peine eu le temps de s'enfuir et de se soustraire ainsi à une mort certaine.

« Les travaux exécutés par nos troupes, disent les correspondants de Versailles, étaient gigantesques ; les recommencera-t-on, ou construira-t-on simplement un chemin de fer gravissant la montagne ? Jusqu'à présent aucune résolution n'a été prise. »

Le tunnel détruit de Nanteuil est, comme nous l'avons dit, le seul obstacle qui s'oppose encore à l'arrivée des convois de chemins de fer prussiens sous les murs de Paris.

Cet accident est donc pour nous un heureux contre-temps.

LES PROCÉDÉS ALLEMANDS

Tout le monde sait quelle large hospitalité la France a de tout temps accordé aux étrangers ; les Allemands, notamment, s'y étaient établis en grand nombre dans toutes les parties du pays. Voici comment ils répondent à l'accueil qu'ils y avaient reçu :

Une lettre fort intéressante sur la prise de Dijon donne le détail suivant, qui doit nous servir de leçon pour l'avenir.

« Les projectiles, dit le correspondant, arrivaient dans les faubourgs de Dijon. Une petite avant-garde prussienne, conduite par « d'honnêtes Allemands » qui avaient travaillé longtemps chez des maîtres ouvriers dijonnais, prit des chemins détournés, arriva sans encombre à la Porte-Neuve, repandit du pétrole contre un pâté de six maisons et alluma l'incendie qui les détruisit complètement. Un de ces « braves » Prussiens incendiaires rencontra, en se retirant, son ancien patron, et l'appelant par son nom, lui dit : « Camarade, cours vite chez toi, ta maison brûle. »

Nous avons rapporté qu'on avait trouvé, sur les soldats pris aux glorieux combats de Coulmiers et de Baccarat, nombre d'objets volés, et surtout des objets de toilette de femme.

Croirait-on que les officiers allemands eux-mêmes se sont livrés à ces actes de rapine.

Parmi les prisonniers, dit l'*Indépendant*, vendredi sont arrivés à Blois deux convois de prisonniers bavarois. Les premiers étaient des fantassins. Les seconds, des soldats d'artillerie, avec soixante fourgons et deux canons.

En général, leur attitude était assez peu martiale. La plupart semblaient forts satisfait d'avoir fini la campagne.

Tout le second convoi avait été pris par quarante dragons, tous fiers de leur capture.

Il y avait plusieurs officiers dont l'attitude, nous a-t-on dit, était déplorable et sans dignité aucune. L'un d'eux ne se préoccupait que de son argent : il avait sur lui plus de 2,000 fr., presque entièrement en argent français, provenant sans doute du fruit de ses rapines ; dans sa malle, on a trouvé deux rideaux de mousseline brodée qu'il

deshabillé de deuil qui ne nous revienne pas trop cher. Ma sœur a déjà cherché dans nos meilleures nippes ; nous voulons que vous ne manquiez de rien.

Véronique jeta sur la table un paquet de hardes à peu près neuves et toutes différentes de taille et de façon ; c'étaient les dépouilles des morts, que, selon l'usage, on abandonnait aux deux corbeaux. Gabrielle regardait d'un œil indifférent ce pèle-mêle d'étoffes et de dentelles, tandis que Suzanne en faisait la revue pièce à pièce en grommelant :

— C'est du fin, c'est du beau, ce là. Voici une jupe de satin qui a bien coûté dix écus ; elle est neuve, mais la soie est petit denim ; ça ne convient pas. Voilà un gros de Tours broché noir sur noir ; c'est trop riche ! Voyons un peu, ma sœur, cette robe d'étagne que nous avons eue ces jours derniers.

Mme CHARLES REVEAUX.
La suite à demain.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Dès l'émission de l'emprunt de 250 millions fait par le gouvernement de Tours, on disait que des maisons de banque allemandes se seraient très-sérieusement intéressées à cette opération financière.

Un journal allemand dit qu'une enquête a été ouverte sur l'ordre de M. de Bismarck, et que le chef de la maison Maurice Gaterbock, à Berlin, a été arrêté.

Le nouveau Conseil municipal de Marseille a été installé hier. Il a procédé immédiatement à l'élection du Maire de Marseille.

M. Bory a été nommé au 4e tour de scrutin par 17 voix contre 13 données à M. Labadié.

Le Conseil procédera aujourd'hui à la nomination des adjoints.

Voici quelques détails sur l'accident arrivé à Tours, et que nous avons rapporté hier :

M. Chemin, sergent-majordans la 4e compagnie du bataillon de la garde nationale mobilisable de Tours, a voulu se donner, comme beaucoup de Tourangeaux, le plaisir d'aller visiter Orléans débarrassé des Prussiens, ainsi que les divers champs de bataille.

M. Chemin a rapporté à sa famille un casque, des armes et un obus prussien.

L'obus n'avait pas éclaté, et hier, à une heure et demie de l'après-midi, en présence de sa famille, l'idée fatale lui vint de déviser la lumière du projectile et de retirer de l'intérieur, au moyen d'une espèce de spatule en bois, la matière qui le remplissait.

Le travail était très-avancé ; M. Chemin continuait néanmoins d'agir avec sa spatule pour avoir les derniers restes de la matière explosive, quand une explosion formidable a eu lieu. L'obus avait éclaté, broyant une main et une cuisse de l'imprudent explorateur, blessant grièvement son père et sa mère qui assistaient à l'opération, cassant et brisant tout dans la pièce où l'accident avait eu lieu.

On a fait l'amputation du bras broyé de M. Chemin : quant à la cuisse, il faudra peut-être la désarticuler à la hanche.

Un concert organisé par les dames françaises au profit des blessés français, a eu lieu samedi dernier à Genève, avec un complet succès ; et les 1,408 fr., nets de tous frais, versés à la caisse de secours, attestent l'empressement avec lequel le public s'est rendu à l'appel qui lui était adressé au nom de la charité.

Le docteur P. Falret, le célèbre aliéniste, médecin de la Salpêtrière, Vanves, vient de mourir dans sa 77e année à Marcillac, petite commune du département du Lot.

Les assises du département de la Loire pour le quatrième trimestre de 1870 s'ouvriront à Montriond, le lundi 19 décembre prochain.

Il vient d'arriver à Tours, remorqué par un bateau à vapeur, un bateau de charbon de terre. Il y a huit mois que la navigation était interrompue sur le fleuve par suite des basses eaux.

Il faut remonter à l'année 1800, au dire des mariniers de Tours, pour trouver un niveau des basses eaux égal à celui de l'été de 1870.

LES PRISONNIERS BAVAROIS

Lorsque les premiers prisonniers arrivèrent à Blois, ils étaient très-assis et ne dissimulaient pas leur terreur.

Selon l'usage, leurs chefs leur avaient fait croire que s'ils étaient pris, ils seraient fusillés. Ces malheureux attendaient donc à être passés par les armes d'un moment à l'autre.

C'est alors que M. le préfet de Loir-et-Cher leur a adressé une courte allocution, dans laquelle il s'est attaché à les rassurer et à leur faire comprendre que la France ne césserait jamais d'être la nation généreuse, même contre des ennemis barbares, menteurs et perfides.

Les prisonniers, en entendant ces paroles, se sont livrés à la joie la plus bruyante et

se sont mis en marche au cri de : Vive la France !

Un témoin oculaire de cette scène, nous raconte que les Bavarois ne désirent que la fin de la guerre.

Un officier a dit textuellement :

« Si les Français trouvent devant eux des Prussiens, de vrais Prussiens, qu'ils les écrasent sans merci. Qu'ils ne tuent que des Prussiens et la guerre sera tôt finie. »

La Lanterne du Rhône, par Jean Bruno, paraît aujourd'hui.

LE SERGENT HOFF

« Retenez bien ce nom, car il tiendra sa place dans l'histoire du siège de Paris et deviendra légendaire comme celui du fameux guérillas de la campagne d'Espagne. Celui qui le porte est un simple sergent de la ligne, qui fait partie de la division d'Exéa.

Il est né à Saverne, son père a été fusillé par les Prussiens, pour avoir été pris les armes à la main en défendant son foyer.

« Son frère, qui avait été réformé, s'est fait franc-tireur, voyant la France envahie, et il est tombé en combattant.

« Sa mère, ruinée, est seule et triste, et Hoff est ici, sous Paris, nuit et jour aux avant-postes.

« D'abord, une profonde tristesse s'est emparée du pauvre homme à la nouvelle du désastre qui l'accablait; puis, peu à peu, une rage sourde, concentrée, un résolution froide, profonde, ont succédé au chagrin.

« Aujourd'hui le sergent est sous l'emprise d'une idée fixe, il a fait le sacrifice de sa vie, mais il tuerà le plus grand nombre possible d'ennemis. C'est un pacte qu'il a fait avec lui-même, c'est un vœu sacré. Il l'accomplit comme une mission d'en haut.

« A la date d'hier, depuis que Paris est assiégié, il a tué vingt-trois Prussiens et rapporté la dépouille de la plupart. Depuis longtemps, de temps à autre, les rapports de la division signalent les exploits silencieux de ce sergent intrépide : Un jour, après s'être caché jusqu'à mi-corps dans les roseaux et y avoir séjourné cinq heures de suite sans bouger, il se précipitait sur une vedette et la faisait prisonnière ; en une autre occasion il s'emparait avec quelques hommes d'une île occupée par l'ennemi, où il cernait tout un poste, après être resté des journées entières en observation ; une autre fois c'était une sentinelle enlevée sans qu'elle eût le temps de pousser un cri ; enfin, ce nom de Hoff revenait avec tant d'insistance dans les rapports, qu'à la vingt-troisième citation l'envie nous prit d'aller chercher le sergent jusque dans son domaine.

« Nous l'avons trouvé aux extrêmes avant-postes, à cinq cents mètres des vedettes, en un point de nos lignes que tout le monde reconnaîtra sans doute et qu'il est inutile d'indiquer.

« Hoff est un garçon calme et doux, à l'abord froid, timide, respectueux ; c'est un soldat discipliné, solide ; une de ces natures droites, loyales et franches comme l'Alsace en fournit beaucoup, il parle un français vague, et tout d'un coup s'échappe dans la langue allemande où il se sent plus à l'aise. Il nous a parlé de son père d'une façon touchante, pour son frère mort en combattant face à face, c'est bien, il n'y a rien à dire, et Dieu ait son âme ! Mais quant à son père, les Prussiens l'ont fusillé parce qu'il s'est armé quand son pays était envahi, il a maudit la Prusse. Quand il revient sur ce sujet, cet homme doux et bon devient terrible, et ses yeux se mouillent.

« Aussi il ira jusqu'à ce qu'il tombe mort, le jour, la nuit, toujours seul, en braconnier, en partisan ; les suivant pas à pas, comme un loup, il les traquera dans le bois comme des bêtes fâvées, et s'il succombe, il sera vengé. Il ne veut rien, il n'attend rien ; quand la guerre sera finie, s'il n'est pas mort pour son pays, il ira labourer la terre là où ils ne seront pas. Tout ce qu'il veut, c'est en tuer le plus possible ; c'est horrible, mais c'est la guerre déchaînée.

« Pourquoi, lui disions-nous, quitter le service ? nous serons en guerre pour longtemps, vous êtes jeune, brave, discipliné, vous serez officier.

« Non, je n'ai pas l'instruction nécessaire, tout ce que je sais, c'est au régiment que je l'ai appris, je ne peux aller

plus loin. Je ne demande qu'une chose : ma liberté, mon fusil ; qu'on me laisse aller tout seul là où je veux.

« J'ai bien encore une idée : le ministre, qui a voulu me voir et qui se proposait de m'envoyer en ballon avec une mission pour Metz, m'a promis de s'occuper de ma demande. Je voudrais former une compagnie de francs-tireurs ; nous irions les traquer, je ne rentrerais jamais, je vivrais dehors, ici ou là, chez eux souvent ; je leur ferai bien du mal ; je connais leurs cachettes, j'ai déjà soixante hommes qui ne demandent pas mieux, des gardes forestiers, bons enfants, bien disciplinés. Volez-vous, monsieur, la discipline, c'est tout ; sans ça, il n'y a rien de fait.

« Je ferai mes reconnaissances tout seul, toujours seul ; eux resteraient aux gardes, à l'abri ; quand je serais bien sûr de mon affaire, une bonne nuit, bien noire, un peu sèche, quand je connaîtrai bien mes buissons, mes mottes de terre, mes plis de terrain, alors je tomberais dessus sans chandelle ; comme on leur ferait du mal ! C'est cette guerre-là qu'il faut leur faire, la guerre de braconnier.

« Ils en ont des ruses, vous ne le croiriez jamais : savez-vous ce que j'ai découvert, hier ? Ils me tirent dessus, j'étais à cent pas d'une maisonnette blanche, la balle porte, je n'entends seulement pas la détonation ; ils ont de cette chose, comment appelez-vous ça ? — Du fulmi-coton. — Oui, en effet. Ils ont aussi inventé de monter la garde dans les trous, enterrés jusqu'à la tête, afin de bien observer nos mouvements aux points nécessaires et pour que nous ne tirions pas dessus.

« Vous voyez cette petite île-là, ils avaient un poste ; un jour, j'ai pris 12 hommes, je les ai fait passer en bateau et j'ai pris l'île, j'ai maronné quand il a fallu me replier. Il n'y avait pas à dire, c'était l'ordre, on disait que nous étions trop loin des avant-postes. Dans ce moment-ci j'ai un plan. Ce bras-là nous appartient, ils n'y viennent pas, c'est trop près ; mais ils sont encore dans l'île, à 600 mètres de nous, ils ont des bateaux amarrés de l'autre côté. Une nuit, j'ai passé les deux bras à la nage. Je voulais trainer les bateaux doucement, les laisser aller à la dérive et les recueillir plus bas ; je les aurais passés dans notre bras ou brûlés ; mais ils se méfient, les amarres étaient en fer.

« Mais, parmi toutes ces expéditions-là, il doit bien y en avoir quelques-unes particulières où vous avez été en grand danger ; il doit se présenter telle ou telle circonstance....

« Oh ! oui, quelquefois c'est grave pour moi ; mais je ne vais jamais au hasard, je fais mes reconnaissances d'avance, je n'ai jamais tiré à plus de 200 mètres, trois cents au plus ; je tire à coup sûr ; sans cela, si je manque.... Et puis quelquefois j'attends le moment longtemps : mais il vient. Ma plus grosse affaire est une des premières.

« J'avais douze hommes, très-sûrs, j'avais fait une tranchée et je les avais cachés jusqu'à la tête, avec le fusil appuyé sur la banquette. Moi j'étais parti en avant, tout seul, l'oreille contre la terre, j'écoutes..... Voilà, tout-à-coup, dans la nuit, à 200 mètres de nous, débouche un détachement de cavalerie, des Bavarois, avec des casques à chenille, cent cinquante au moins ; je reviens à plat ventre, je fais le signal, nous tapons dans le tas ; c'était comme un petit feu de peloton. Ils ne savent pas si nous étions cent ou dix, l'escadron se débande, les hommes tombent, je fais filer mes tirailleurs qui repassent l'eau derrière un petit taillis de bois coupé, et je reste seul dans la tranchée. Une demi-heure après, ils reviennent, mais espacés cette fois, un par un, pour enlever les cadavres. J'ai encore tiré tout seul trois fois, et je suis rentré aux gardes en rasant la terre et eu me défilant sans qu'ils pussent me voir.

Si on me donne ma compagnie, je leur ferai joliment du mal, ils ne méritent que ça. Ces b.....-là, m'avoir tué mon père, un vieillard !

« Et où campez-vous habituellement ?

« Un peu partout ; on me laisse aller, j'ai la permission, voilà quarante-heures que je ne suis pas rentré ; la nuit d'avant j'ai fait un coup, mais cette nuit j'ai vu des cavaliers, cinq ou six, qui passaient trop loin, je n'ai pas tiré, c'est inutile, on brûle sa poudre, et puis ça les éloigne pour trois ou quatre jours.

— Et quel coup avez-vous fait ?

— Voilà, je savais où était la vedette, à la nuit j'ai pris un sabre, mon fusil et j'ai passé la rivière à la nage ; alors j'aborde à

la nuit, doucement, en me traînant, je saute dessus et j'étends l'homme en deux coups de sabre, ça ne fait pas de bruit ; mais j'ai pris mon fusil, parce que quelquefois ils se cachent dans les trous et avant que j'aille sauter ils tirent. Si vous voulez venir avec moi un jour, je connais tous ces endroits-là, j'ai des cachettes, moi aussi, des bonnes ; il n'y fait pas chaud, par exemple, mais moi j'ai pas froid quand je chasse. Vous voyez bien la voie du chemin de fer, à dix mètres du poteau de télégraphe, il y a un trou, là où la terre est un peu plus jaune ; eh bien ! ils sont deux dans ce trou-là et ils l'ont creusé depuis que j'ai fait le coup.

En somme, ce sergent Hoff est un véritable Mobican ; il a le génie de cette guerre de Peau-Rouge, et je ne doute pas que, prudent comme il l'est, il ne tire un grand parti d'une compagnie d'hommes décidés, auxquels il apprendrait ses ruses ; il est d'une douceur accomplie et d'une modestie qui va jusqu'à l'humilité.

Tout d'abord, il paraît emprunté, mais sur son terrain, où il nous a conduit, il s'échauffe peu à peu, et on sent qu'il a la foi. Tout en lui respire la probité, la conviction ; il nous a fallu entrer dans son sujet avec une certaine adresse pour le faire parler de lui-même. Il ne nous a dit que deux ou trois épisodes, mais ses supérieurs nous ont raconté les autres, et c'est une odyssée qui n'est pas finie. Il est évident que cet homme y succombera, mais il a fait le sacrifice de sa vie.

Le général Le Flô a voulu complimenter ce brave soldat ; la division d'Exéa en est un peu fière, et nous avons été heureux d'annoncer au sergent que le ministre avait signé son brevet de la Légion-d'Honneur, et que son général en chef désirait lui remettre lui-même la croix qu'il a si bien gagnée.

Il y a dans ce cœur-là quelque chose de supérieur ; c'est comme une flamme qui le vivifie, et il est difficile d'oublier cette physionomie d'un humble soldat qui parle de son père, un vieillard à cheveux blancs, fusillé par l'ennemi pour avoir pris les armes au nom de cette immortelle abstraction qui s'appelle la Patrie !

(Moniteur).

NOUVELLE THÉORIE DE L'INFANTERIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT :

Le maniement et la charge des fusils à percussion, à tabatière et chassepot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix : 1 fr. 25.

En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale ; à Marseille, 17, rue Noailles librairie du *Petit Journal*.

NOUVELLE CARTE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE :

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-Impériale).

A Marseille, librairie du *Petit Journal*. Franchise par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

Pour tous les articles non signés : EVRARD. Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stola, 3.